



Réunion de CE extra du 26 juin 2006 :

- **Information et Consultation du CE sur le transfert des salariés du Composant Displays**

L'analyse de l'expert du CE, suite aux informations données de la direction, n'a pu mettre en évidence qu'une pérennité des emplois sur de 3 à 5 ans (la direction par ailleurs annonce 2 ans aux salariés concernés).

1. C'est pourquoi, nous estimons que la nécessité de négocier des conditions d'accompagnement du transfert des salariés est encore renforcée :
2. Concernant l'application de l'accord PRT, et suite à notre demande de date précise de mise en oeuvre, la direction se contente de nous dire : « on le fera dès que possible ».
3. Enfin le doute persiste sur les conditions requises d'adhésion à la PRT d'un salarié.

Dans ce contexte, les élus CFDT, CGT, FO ont estimé ne pas avoir les éléments nécessaires pour être valablement consultés. Le vote du CE ne peut se faire qu'à partir d'éléments fermes et concrets et non sur des vagues réponses, c'est pourquoi nous souhaitons le report de la consultation pour que la Direction prenne le temps nécessaire à nous apporter des réponses claires et précises. Refus catégorique de la Direction ce qui a conduit les 3 organisations syndicales CFDT, CGT, FO à refuser de prendre part au vote.

Le vote a cependant eu lieu : 1 vote favorable.

Concernant les conditions d'accompagnement, la direction a jugé que ni les représentants du personnel élus au CE, ni les organisations syndicales n'étaient des interlocuteurs appropriés et a fait le choix de rompre le dialogue social et d'appliquer des mesures unilatérales.

Elle considère d'ailleurs qu'il n'y a pas nécessité d'accompagner les salariés, et estime « que le travail consciencieux des salariés a toujours été reconnu par l'entreprise, et constate par ailleurs que les salariés des Composants Displays ne sont pas tous parmi les plus bas salaires »...la reconnaissance, c'est donc quelques Euros mensuels au dessus du SMIC !!!

- **Analyse des comptes prévisionnels du site**

Le cabinet d'analyse du CE relève que, pour la première fois Thomson Genlis SA annonce des pertes (- 22 millions d'Euros), qui sont acceptées par le groupe ce qui pourraient se traduire par une volonté d'en tirer rapidement les conséquences.

L'analyse des données actuelles, sur l'emploi démontre un sureffectif estimé de 300 à 350 salariés d'ici fin 2006... analyse qui confirme le sentiment d'une échéance qui approche et qui pousse la direction à déclarer au CE que « ce ne sont pas 350 emplois qui sont menacés, mais 708 »...soit la totalité des salariés du site !

Devant cet aveu, nous ne comprenons pas l'entêtement de la direction à ne pas accepter la proposition du CE : soit un engagement de la Direction sur une réelle démarche de sauvegarde de l'emploi qui inclurait :

- PRT
- Plan de Départs Volontaires
- Reconversion

Dossiers et projets qui menés de front et en concertation permettraient au moins de sauvegarder une partie des emplois.

Cet entêtement a d'ailleurs conduit la direction à se mettre elle-même dans une position délicate : un accord PDV signé par une seule organisation syndicale [que la direction ne juge pas suffisante pour l'appliquer ...], et pas de procédure d'Information/Consultation engagée auprès du CE...

Les représentants des salariés et des Organisations Syndicales constatent un durcissement très net des positions de la direction lors de cette réunion sans aucune ouverture face à nos revendications.

Malgré les positions tranchées de la Direction, nous maintenons nos revendications et nous restons demandeurs d'une ouverture de négociations sur tous ces sujets.

Nous appelons l'ensemble des salariés à un débrayage d'une heure pour information/débat sur l'ensemble de ces événements le mardi 4 juillet devant le restaurant d'entreprise.

9 h à 10 h

14 à 15 h

21 h à 22 h

Rappel des horaires sur les tableaux d'affichage.